

N°882

du 22
JANVIER
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 En marge de l'atelier de la formation des guides et scouts à Lomé

Le District 18 du Zonta International va insister sur les violences faites aux femmes

P3 **L'Inam s'ouvre aux journalistes**

"L'assurance maladie doit être un comportement"



Mme Myriam Dossou
Directrice Générale de l'INAM

P7 Difficile lutte contre le travail des enfants

La pauvreté y joue un grand rôle

P4 Pour des actions de prévention de conflits dans la sous région

Le Togo et la Communauté Sant'Egidio signent un accord de siège

P3 **Rapport bilan de 2014, axe par axe (suite)**
Sur la base d'un programme d'investissement massif de plus de 80 milliards Cfa
Le Togo veut porter la production phosphatière à 2,93 millions de tonnes en 2017

P5 FOOTBALL/FTF

Les textes de la fédération adoptés à l'unanimité



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
* Politique
* Economie
* Société
* Sport
* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

AZIMUTS INFOS

Goldfinger, un gant connecté alimenté par le mouvement des doigts

Les gants connectés ont du potentiel dans de nombreux domaines, mais leur adoption est freinée par un manque d'ergonomie. Pour y remédier, des chercheurs l'École polytechnique de Turin et du MIT ont créé un prototype dont les composants électroniques et piezoélectriques sont incorporés dans le tissu et qui s'autoalimente grâce aux mouvements des doigts.

Le concept des gants connectés fait partie des options souvent explorées dans l'élaboration des interfaces homme-machine, pour reconnaître l'écriture tracée dans la vide, ajouter des doigts robotisés à une main humaine, apprendre le braille ou encore naviguer dans les univers virtuels. Mais ces appareillages ont en commun un inconvénient peu pratique. Bardés de capteurs et de câbles, ils sont souvent peu ergonomiques. Une équipe réunissant des chercheurs de l'École polytechnique de Turin et du MIT (Massachusetts Institute of Technology) qui a choisi de travailler sur ces questions a abouti à un prototype de gant plus fonctionnel.

Baptisé Goldfinger, un clin d'œil à un célèbre film de la saga James Bond, ce gant est équipé d'un système de récupération d'énergie associé aux mouvements des doigts qui alimente la batterie intégrée. D'apparence, le gant ressemble à un gant de ski, si ce n'est le boîtier situé au niveau du poignet qui contient les redresseurs et la batterie. Tous les composants électroniques ainsi que les transducteurs piézoélectriques sont incorporés dans le tissu au niveau du dessus de la main et des phalanges.

Un complément prometteur pour les casques de réalité virtuelle

Le gant est un muni d'un émetteur Led placé sur l'index grâce auquel l'utilisateur peut commander des fonctions sur un ordinateur ou des machines équipées d'un logiciel spécialement développé pour interpréter les gestes. Sans câbles ni composants électroniques gênants, le Goldfinger semble effectivement plus facile à utiliser que d'autres prototypes. Selon ses concepteurs, il pourrait être utilisé dans de nombreuses situations : dans le secteur industriel pour le contrôle de machines-outils, le milieu médical pour les praticiens ayant besoin de manipuler des interfaces numériques et bien entendu toutes les applications liées à la réalité virtuelle, tant professionnelles que récréatives.

2016 marquera l'arrivée des premiers casques de réalité virtuelle grand public que proposeront Oculus VR (propriété de Facebook), Sony (PlayStation VR) ou encore HTC (Vive). Ce marché est appelé à se développer grandement dans les années qui viennent et les périphériques de contrôle qui permettront de renforcer ce sentiment d'immersion joueront un rôle clé. Les gants munis de capteurs qui serviront à manipuler des interfaces ou des objets virtuels sont une des solutions possibles. Et un système autonome comme celui que propose le Goldfinger est une piste intéressante à suivre...

Noël serait une réalité... dans le cerveau

Des chercheurs danois ont comparé l'activité cérébrale de personnes aimant célébrer Noël à celle d'autres personnes qui ne suivaient pas cette tradition. Ils ont ainsi identifié cinq aires qui s'activent chez ceux qui sont attachés à cette fête.

Il y a ceux qui aiment Noël et ceux que cette fête ne met pas en joie. Dans une étude parue dans l'édition de Noël de *BMJ* - et à ne surtout pas prendre au premier degré ! -, des scientifiques affirment avoir trouvé la partie du cerveau qui fait que vous avez plus une âme de "Père Noël" que de "Père Fouettard".

D'après les auteurs, l'esprit de Noël peut se définir comme un sentiment de joie et de nostalgie associé aux cadeaux et aux plats de Noël. Pour localiser "l'esprit de Noël", les chercheurs de l'université de Copenhague ont recruté dix personnes qui célébraient Noël depuis leur enfance et dix personnes qui n'avaient aucune tradition liée à Noël. L'étude a reçu l'accord du comité d'éthique local.

Les chercheurs ont utilisé l'IRM pour mesurer des changements d'oxygénation dans le cerveau en réponse à une activité cérébrale, et visualiser les zones qui s'activent en réponse à un stimulus. L'activité cérébrale des participants a été mesurée pendant qu'ils regardaient 84 images, par séries : une série de six images de Noël, puis une série de six images neutres du quotidien, etc. Chaque image était montrée pendant deux secondes. Tous les participants ont répondu à des questions sur leurs sentiments à Noël et leurs traditions à cette période.

Des aires impliquées dans la spiritualité et la reconnaissance des émotions. Les scientifiques ont comparé les scanners des deux groupes et trouvé que cinq aires du cerveau s'activent chez ceux qui aiment Noël, lorsqu'ils regardaient des images évoquant Noël. Les zones activées étaient le cortex somatosensoriel (qui joue un rôle dans la reconnaissance des émotions faciales), le cortex moteur primaire, le cortex prémoteur et les lobes pariétaux inférieur et supérieur (qui joueraient un rôle dans la spiritualité). Les chercheurs en concluent qu'il existerait un "réseau de l'esprit de Noël" dans le cerveau humain.

D'après l'équipe, "bien que joyeux et étonnants, ces résultats doivent être interprétés avec prudence". En effet, "quelque chose d'aussi magique et complexe que l'esprit de Noël ne peut pas être entièrement expliqué par, ou limité à, la seule activité cérébrale localisée". Les chercheurs imaginent même que leur recherche puisse aider les personnes qui n'ont pas l'esprit de Noël et sont de mauvais poil pendant les fêtes de fin d'année : "la localisation précise de l'esprit de Noël est une première étape primordiale pour être en mesure d'aider ce groupe de patients".

Les auteurs suggèrent aussi que des études dans l'avenir s'intéressent aux régions du cerveau associées à d'autres fêtes traditionnelles, et dans différentes cultures, ce qui permettrait de comprendre le rôle plus global joué par le cerveau dans ces festivités.

Cinéma

Le cinéma américain accusé de racisme

Un constat implacable: une seule personne non blanche parmi les 52 nominés pour les Oscars. Pas un seul Noir. Manque de diversité donc. Depuis deux ans, c'est pareil. Il n'en faut pas plus pour que le réalisateur Spike Lee et l'actrice Jada Pinkett Smith, épouse de l'acteur Will, dénoncent le racisme qui sous-tend la sélection et menacent aussitôt de boycotter la cérémonie le 28 février prochain.

La seule personne non blanche présente sur la liste se trouve être un Arabe, Basil Khalil, jeune réalisateur anglo-palestinien nommé dans la catégorie court-métrage Eric Dupont pour le film *Ave Maria*. A part cela: blanc, blanc, blanc, encore et encore.

Comme si les acteurs des autres couleurs n'étaient pas bons.

Les acteurs noirs sont pourtant légion cette année. Par exemple, Idris Elba dans *Beasts of No Nation*, ou Michæ B. Jordan dans *Creed* (le spin off de *Rocky Balboa*) ont été remarqués par la critique.

Pour preuve qu'on ne veut pas de diversité, *Straight Outta Compton*, le film sur la naissance du gangstar rap dans une banlieue noire de Los Angeles, est nommé dans la catégorie "meilleur scénario", parce que ses quatre réalisateurs sont des Blancs. Le producteur de ce film, Will Packer, a d'ailleurs jugé "embarrassant" de ne voir que des acteurs blancs et a déclaré que ce choix jette



quelque discrédit sur "la légitimité des choix de l'Académie."

En réalité tout comme pour le festival de bande dessinée d'Avignon, en France, la sélection aux Oscars du cinéma aux Etats-Unis serait non seulement raciste

mais tout aussi sexiste. Pour preuve, les femmes ne sont pas tellement mieux représentées : seulement 17 sont nominés contre 35 pour les hommes. Et elles sont totalement absentes dans plusieurs catégories.

Nécrologie

Michel Tournier est mort

Michel Tournier, l'auteur de *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, est mort le 18 janvier dernier à l'âge de 91 ans. Il était l'auteur d'un roman qui avait marqué la jeunesse de millions de lecteurs.

Né le 19 décembre 1924 dans une famille de germanistes, Michel Tournier entreprend des études de philosophie, en Allemagne, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Kantiste et sartrien, il renonce à son projet d'enseignement après avoir échoué à deux reprises à l'agrégation de philosophie.

Il se tourne alors vers l'écriture et publia son premier roman à 42 ans, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, et cessa de publier au milieu des années 1990. Il laisse

derrière lui une œuvre numériquement faible - malgré sa longue longévité - mais importante. Il est remarquable pour sa capacité à mêler les mythes et l'histoire, le prosaïque et la transcendance.

Son premier roman fut un succès, salué par la critique, couronné par le Grand Prix de l'Académie française, et vendu à des millions d'exemplaires. Le roman est une relecture rousseauiste du mythe de Robinson. Le roman fut réécrit pour les enfants sous le titre de *"Vendredi ou la vie sauvage"*.

Son roman, le *Roi des aulnes* lui vaut le Prix Goncourt. Emprunté à un titre célèbre de Goethe, ce roman raconte l'histoire d'Abel Tiffauges, Français



emprisonné en Allemagne à la suite de la drôle de guerre, qui, après avoir croisé Göring, finira par devenir "l'ogre de la forteresse de Kaltenbarri" recrutant de force des enfants destinés à périr sans défense de la forteresse de l'invasion soviétique.

Proche de la gauche par son œuvre littéraire, il est considéré quelque peu réac par ses propos on ne peut plus outranciers et

polémiques. Il souhaitait ainsi le rétablissement de la peine de mort pour les avorteurs. En 1986, lors d'une interview accordée à un journal français, il disait en substance : "Actuellement, il y a le tiers-monde et les nations industrielles. Chacun porte sa plaie purulente. Dans le tiers-monde, c'est la famine due à la surnatalité. Dans le monde industrialisé, c'est l'avortement, crime abject, attentat contre la femme et le déshonneur des médecins qui bafouent leur vocation et sauvent des vies. Je le dis comme je le pense. Je suis résolument contre la peine de mort. Mais si elle devrait être rétablie, je voudrais qu'elle le fût d'abord pour les avorteurs".

Propos violemment outranciers ressemblant outrageusement à ceux des réactionnaires cathos. Peut-être est-ce à cause de ces sorties proches de la bêtise qu'il n'eût jamais le Prix Nobel pour lequel il fut cité à de nombreuses reprises.

Festival

Le festival littéraire d'Oxford songe à rémunérer les auteurs

Après avoir refusé de rémunérer les écrivains - ce qui a déclenché un tollé, le Festival littéraire d'Oxford songe désormais à payer les auteurs.

Le 15 janvier dernier, Philip Pullman, l'auteur de *La Croisée des Mondes*, a déclaré qu'il démissionnait de son poste de parrain du Festival Littéraire. Président de la Society of Authors, laquelle société est donc chargée, de protéger les droits des écrivains, trouvait incongru de soutenir la ligne du Festival qui voulait faire des auteurs, les serfs de la plume.

"L'équité la plus élémentaire voudrait que, si quelqu'un s'investit professionnellement dans un projet, s'il n'intervient pas en tant

que bénévole, il soit payé. Les festivals paient les sociétés de ménage, les designers, les imprimeurs, les administrateurs, les publicitaires, les chauffeurs de taxis, les cuisiniers, les serveurs, les fournisseurs. Les auteurs, raison première pour laquelle les visiteurs se déplacent en salon, sont les seuls dont on attend qu'ils travaillent gratuitement". De la beaucoup d'auteurs se sont ralliés à sa cause, dont l'auteur Amanda Craig qui a écrit une lettre ouverte à tous les libraires leur demandant de boycotter le festival.

La direction du Festival a entendu la force de l'émotion chez les écrivains et a dû se raviser. Pourvu que ça donne une leçon à d'autres.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Witi - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

L'Inam s'ouvre aux journalistes

L'assurance maladie doit être un comportement

Ils sont des professionnels des médias venus d'horizons divers et de toutes les catégories journalistiques à se retrouver à l'Hôtel Novela Star pour participer à un atelier résidentiel de renforcement de leurs capacités en assurance-maladie. L'objectif poursuivi par l'Inam, l'institution organisatrice de ce rendez-vous, est de faire des journalistes des «experts» en la matière et leur fournir le bagage nécessaire en vue d'un traitement beaucoup plus professionnel et efficace des sujets liés à la thématique.

Eric J.

A sa création par la loi du 18 février 2011, l'Institut national d'Assurance maladie (INAM) a essentiellement pour mission la prise en charge des frais de consultations, d'hospitalisations, de médicaments, les actes médicaux, chirurgicaux et paramédicaux, la consultation de spécialité, les frais des examens de laboratoire et de radiologie, les frais de prestations de soins liés à l'état de grossesse (césarienne par exemple) et à l'accouchement (les accouchements compliqués)... la poche de sang. En tout, c'est une vingtaine de prestations couvertes. Ce classique est connu de tous pour la simple raison que, depuis quatre années déjà, l'institution étatique d'assurance maladie fonctionne normalement non pas sans difficultés, mais avec un effort d'élargissement de la couverture santé à d'autres couches sociales autres que les fonctionnaires pour qui elle est obligatoire. Pour y arriver, l'Inam a besoin de beaucoup communiquer, de mieux s'expliquer sur ses choix afin de permettre à tous les citoyens d'y adhérer. Ainsi, cet atelier de renforcement de capacité au profit des journalistes n'est pas anodin.

Hier, à Avépozo, l'Inam a sorti de ses tiroirs les textes qui le régissent, son mode de fonctionnement, son champ d'action, ses réussites, ses difficultés et ses attentes. Pour se faire, il a payé les services de deux experts venus de l'étranger, les facilitateurs, M. Hugue TCHIBOZO du Bénin et M. Omer DOTOU, Togolais vivant en



Mme Myriam DOSSOU, D.G. de l'INAM

regard critique sur la pratique de la couverture de l'assurance maladie dans notre pays. Elle a rappelé le bon sens de cet atelier qui n'est que le début d'une collaboration interactive entre les médias et son institution, ceci au grand bonheur de l'ensemble des populations. Son souhait était de voir, à la fin des deux jours, atteints les objectifs fixés à travers des échanges fructueux entre les experts désignés pour la formation et les journalistes.

Dans le vif du sujet

La dissection d'un cas d'école concernant un paysan tombé malade à une période de soudure et à qui la solidarité légendaire africaine n'a pas suffi pour préserver ses biens et maigres ressources, a permis d'appréhender les concepts et principes de base en assurance maladie. En effet, il est de notoriété de constater que le cas évoqué reste une généralité en Afrique où

couches sociales ne peuvent y adhérer.

Le système de protection sociale varie d'un pays à un autre suivant le mode de prise en charge. Il est principalement structuré autour de deux archétypes :

- le modèle bismarckien conçu par le Chancelier Bismarck en 1883 où le mode de prise en charge privilégie la logique assurantielle. Ici, les prestations sont versées aux individus qui se sont assurés pour un risque donné ;

- le modèle beveridgien élaboré par l'économiste anglais William Beveridge qui veut que les prestations soient versées aux individus qui en ont besoin. Il s'agit de la logique assistantielle.

En dehors des deux modèles, un pays peut juger utile de les associer pour en faire un. Il s'agit là du modèle mixte prôné par le français Pierre Laroque. En plus de tout ceci, il existe également le système hybride qui allie la protection universelle et la gestion autonome par des partenaires sociaux.

Dans tous les cas, aucun modèle de protection sociale n'est stagnant, il est évolutif et nécessite des réformes structurelles périodiques. Du moment où la protection sociale a un coût financier, elle subit des influences lobbyistes, économiques et politiques. Ainsi, chaque pays, au vu de ses contingences économique-sociales et politiques fixe ses règles pour éviter la faillite du système.

Ceci étant, la protection sociale ne peut plus prendre en charge tous les soins. Il est alors clairement défini un panier de soins que l'assureur universel supporte en se basant sur la pertinence des soins au sein des populations. A tous égards, ce panier de soins nécessite des négociations interminables avec l'ensemble des partenaires sociaux pour harmoniser les bords.

Au Togo

La protection sociale de l'Inam basée sur le modèle bismarckien met l'accent sur la qualité des

prestations fournies aux bénéficiaires. Elle porte autant sur les moyens, les procédures du diagnostic et de traitement, que sur la manière dont les soins sont mis en œuvre et sur les résultats. L'Inam exige que les dépenses de santé ne soient pas effectuées dans des structures sanitaires non conventionnées par l'organisme. Il exclut également les soins «non autorisés» à l'étranger, la chirurgie esthétique, la désintoxication liée à l'alcool ou à la drogue, la tentative de suicide, les soins de confort, les produits pharmaceutiques de

confort, les contraceptifs... Le taux de prise en charge de l'INAM varie entre 80% et la totalité des charges.

Depuis le démarrage de ses prestations le 1^{er} mars 2012, deux révisions ont été faites respectivement le 1^{er} septembre 2012 et le 1^{er} août 2013. Celles-ci visent à actualiser les conditions d'accès aux soins en révisant essentiellement les nomenclatures.

Au jour d'aujourd'hui, la principale préoccupation de l'Inam est de pouvoir couvrir un taux

élevé des populations de tous les secteurs d'activités et de tous les rangs sociaux. Mais auparavant, chaque citoyen doit comprendre le bienfondé de cette institution en ne pensant pas qu'à soi mais à tous ses concitoyens dans un élan de solidarité nationale. Comme l'a dit l'un des formateurs, M. Dotou : «l'assurance maladie doit être désormais un comportement.» Car, en coïssant, on permet non seulement de se faire soigner soi-même, mais également de soigner l'indigent.

Rapport bilan de 2014, axe par axe (suite)

Sur la base d'un programme d'investissement massif de plus de 80 milliards Cfa

Le Togo veut porter la production phosphatière à 2,93 millions de tonnes en 2017

Développement industriel et artisanal. Le gouvernement entend promouvoir les secteurs de l'industrie et de l'artisanat à travers plusieurs actions prioritaires : (i) développer et mettre en œuvre un programme de compétitivité par filière ; (ii) mettre en œuvre un programme de mise à niveau des entreprises existantes et développer les PME/PMI ; et (iii) promouvoir le développement de l'artisanat et en faire un maillon important pour le développement socioéconomique du pays. L'indicateur retenu au plan national pour apprécier les progrès réalisés dans le développement industriel et artisanal est l'évolution de l'indice harmonisé de la production industrielle. Il a progressé en passant de 103,7 en 2013 à 126,9 en 2014 sans toutefois atteindre la cible prévue en scénario de référence. Cette croissance est portée essentiellement par les branches de «production et distribution d'électricité et de gaz», «fabrication d'articles d'habillements», «fabrication de métaux et métaux» et «métallurgie fondrière». En tenant aussi compte des cibles prévues pour l'année, il ressort que le secteur de l'industrie a enregistré une faible performance du fait, entre autres, de l'absence de plan stratégique et de financement.

Mise en place d'un programme de compétitivité par filière. L'objectif visé est de développer et de mettre en œuvre des programmes de compétitivité par filière. L'atteinte de cet objectif passe par le renforcement du système de planification du développement industriel, du secteur des mines et des hydrocarbures ; la promotion de la compétitivité et de la qualité ; et la relance des industries minières. Pour apprécier les progrès réalisés

dans la mise en place du programme de compétitivité par filière, le nombre de filières disposant d'un plan stratégique est l'indicateur retenu. En 2014, il a été prévu que deux filières disposent d'un plan stratégique. Toutefois, aucune filière ne dispose de plan stratégique en 2014 tout comme en 2013 et en 2012. Le manque de financement est la principale raison qui justifie l'absence de progrès dans la mise en œuvre du programme de compétitivité par filière depuis 2012. En matière de planification du développement industriel, l'année 2014 a été marquée par l'élaboration de la politique du secteur de l'industrie assortie d'un budget programme. Cette politique met l'accent sur l'intégration de l'industrie à l'agriculture, la promotion de la qualité et l'entrepreneuriat industriel et servira davantage de levier dans l'étude des filières à forte potentialité de transformation. En matière de promotion de la qualité, les textes d'application de la loi cadre sur la qualité devant favoriser l'opérationnalisation des différentes structures créées par ladite loi ont été élaborés et sont en voie d'adoption en conseil des ministres. En outre, l'épilogue du prix national de la qualité des éditions de 2010 et de 2012 dont le but est d'encourager les entrepreneurs togolais à la culture de la qualité a été connu avec la remise de trophées aux lauréats.

Pour ce qui est de la propriété intellectuelle et des innovations technologiques, des actions ont été également menées. Il s'agit de l'organisation d'un salon de l'invention et des innovations ; de la campagne de proximité pour l'augmentation du volume des titres de propriété industrielle à l'Organisation Africaine de la Propriété

Intellectuelle (OAPI) ; et du plan de communications sur les innovations technologiques matérialisé par une tournée de reportage sur l'énergie solaire.

En ce qui concerne le secteur minier, les actions du Gouvernement ont consisté à porter une attention particulière à la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel moderne et transparent, susceptible d'attirer davantage l'investissement privé étranger et national. Pour le cas particulier de la filière phosphate, le gouvernement est convaincu qu'une accélération des réformes et la mise en œuvre déterminée du plan d'affaires de la SNPT permettra, sur la base d'un programme d'investissement massif de plus de 80 milliards de francs Cfa, de relever sensiblement le niveau de production, qui devrait passer de 1,1 million de tonnes en 2012 à 2,93 millions de tonnes en 2017 ainsi que celui des revenus déclarés. Ainsi, pour l'année 2014, le budget alloué au ministère au titre du programme «Mines» est de 62.753.000 francs Cfa destiné à acquérir le matériel informatique pour la prospection stratégique au sud du 7^{ème} parallèle et la consolidation du processus de l'ITIE au Togo. Les résultats obtenus sont encourageants. Cependant, il y a lieu de relever que le projet relatif à la consolidation du processus de l'ITIE a été entièrement réalisé en 2014 mais la programmation et l'exécution budgétaire de ce projet n'avaient pas été prises en compte dans les outils de planification du département.

Mise en place d'un programme de mise à niveau des entreprises existantes et de développement des PME/PMI. La mise à niveau

suite à la page 4



Les facilitateurs du séminaire M. Hugue TCHIBOZO du Bénin (à droite) et M. Omer DOTOU (à gauche)

Alllemagne pour enrichir les débats surtout avec les expériences d'autres pays des quatre coins de la planète en matière d'assurance maladie. La spécificité togolaise sera l'œuvre des Docteurs TCHARTCHARO et BEWELI de l'Inam.

D'entrée de partie, le Directeur général de l'Inam, Mme Myriam DOSSOU, en ouvrant la session de formation, a dit être content de se retrouver en face des hommes de médias pour échanger sur une thématique d'utilité publique avec pour finalité de porter ensemble un

le manque de prévoyance sociale, la non-adhésion à une assurance maladie rend plus vulnérables les populations en les enlisant dans la pauvreté, les endettant davantage et les conduisant à la perte de leurs ressources déjà insuffisantes. C'est donc pour parer à toutes éventualités que l'autorité publique s'efforce d'appuyer le citoyen par le mécanisme de protection sociale ou de couverture d'assurance maladie universelle en dehors des assurances privées auxquelles toutes les

Rapport bilan de 2014, axe par axe (suite)

Sur la base d'un programme d'investissement massif de plus de 80 milliards Cfa

Le Togo veut porter la production phosphatière à 2,93 millions de tonnes en 2017

(suite de la page 3)

des entreprises existantes et le développement des PME/PMI devraient se faire, à travers huit piliers : la promotion des PME industrielles ; l'augmentation de la capacité de production industrielle locale et de la transformation ; la mise à niveau de l'outil technique de production des entreprises ; le renforcement des capacités institutionnelles, managériales et des ressources humaines des industries et du secteur traditionnel de la micro-entreprise ; la mise en place des outils sectoriels de pilotage ; le renforcement des capacités opérationnelles du secteur ; la mise en place d'un mécanisme de financement adapté au secteur de l'artisanat ; et la promotion des produits artisanaux togolais.

Pour l'année 2014, cinq entreprises industrielles dans le scénario de référence et dix selon le scénario accéléré devaient être mises à niveau suivant les objectifs fixés par la SCAPE pour l'indicateur «nombre d'entreprises mises à niveau». Cet objectif n'a pas été atteint, donnant ainsi une faible performance. Ceci se justifie par la fin en 2012 de la première phase du programme de restructuration et de mise à niveau démarré en 2008 sous la conduite de l'UEMOA. Pour l'edit programme, les critères d'éligibilité avaient été peu favorables pour le Togo, comme pour quelques Etats de l'Union, qui n'avaient obtenu un accompagnement que pour 8 entreprises dont 4 pour la restructuration et 4 autres pour la mise à niveau. Dans un souci d'atteinte des objectifs fixés, un programme national de mise à niveau qui tient compte des réalités du pays a été élaboré mais ne dispose pas pour l'instant de financement.

S'agissant du nombre d'entreprises industrielles créées, la valeur cible pour le scénario de référence est d'au moins 10 entreprises en 2014, tout comme en 2013, et 15 pour le scénario accéléré. Si, en 2013, le scénario de référence a dépassé le minimum avec la création de 13 entreprises, l'année 2014 n'a connu que la création de 10 entreprises. Ce qui est une régression par rapport à l'année précédente mais une très bonne performance vu l'atteinte de la cible de référence qui est de dix (10) entreprises.

Les actions prévues par le gouvernement dans le cadre de ce programme en 2014 n'ont pu être réalisées en totalité. Celles opérées n'ont été que partielles. En effet, le projet d'étude et de création de la maison de l'entreprise, le projet de mise en œuvre du programme national de restructuration et de mise



à niveau des entreprises industrielles, le projet d'aménagement et de viabilisation du site industriel et le projet d'étude de stratégie de développement intégré et de compétitivité des filières agricoles à fort potentiel de transformation n'ont pu connaître un démarrage, faute de financement. Cependant, les sites industriels d'Adékopé et de Kpomé dont l'aménagement et la viabilisation devraient aider à résoudre le problème de saturation de l'unique site industriel situé dans la zone industrielle ont pu être en 2014 entièrement sécurisés pour le site d'Adékopé et partiellement pour le site de Kpomé (2,5 km sur les 5 km, la cible étant 3 km pour 2014). La phase d'aménagement et de viabilisation devrait passer par la réalisation de schémas directeurs des deux sites n'a pas démarré. Outre la sécurisation des sites, le Gouvernement a, en 2014, entamé le projet d'appui-conseil aux entreprises sur l'efficacité énergétique de leurs équipements par la sélection des entreprises et la formation des cadres chargés de la gestion de l'énergie de 40 entreprises. Cette première phase devra déboucher sur le diagnostic de quatre entreprises jugées «énergivores» et leur accompagnement dans la gestion de l'énergie.

Il faut signaler qu'en vue de booster les investissements, un nouveau code des investissements et une nouvelle loi sur la zone franche avaient été élaborés et adoptés par le gouvernement. De plus, les textes d'application devant rendre effective l'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF) ont été pris.

Développement de l'artisanat. Dans le cadre du développement de l'artisanat, les actions prioritaires prévues par la SCAPE concernent la mise en place des outils sectoriels de pilotage ; le renforcement des capacités opérationnelles du secteur ; la mise en place d'un mécanisme de financement adapté au secteur de l'artisanat ; et la promotion des produits artisanaux togolais. L'indicateur retenu pour apprécier les progrès réalisés en matière du développement de l'artisanat est la contribution de l'artisanat au PIB. Etant donné le

manque d'informations sur la contribution de l'artisanat au PIB, l'indicateur a été substitué par le nombre d'artisans formés par an et le volume des investissements alloués au développement de l'artisanat.

En ce qui concerne le nombre d'artisans formés par an, un progrès significatif a été enregistré en 2014 ; l'objectif est atteint et largement dépassé. En effet, 1.500 artisans ont été formés en 2014 contre 300 en 2013, ce qui est bien supérieur à la cible de 300 artisans qui était prévue pour l'année 2014. Pour promouvoir la participation des artisans togolais aux foires nationales et régionales au cours de l'année 2014, un répertoire de 8 foires (dont 6 à l'extérieur) susceptibles de les intéresser a été porté à leur connaissance. Ainsi, 364 artisans ont pris part aux foires nationales à savoir la 7^{ème} foire artisanale et culturelle du Togo tenue à Dapaong et la 1^{ère} édition de l'activité foraine «pagne en fête» à Lomé. Sur le plan sous-régional, 29 artisans togolais ont participé à la 1^{ère} édition du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA) en Côte d'Ivoire. Le total annuel des artisans participants aux foires est donc de 393 contre une prévision de 300 en 2014.

Les résultats annuels obtenus dans le domaine de l'artisanat portent également sur la réhabilitation et l'équipement de cinq (5) bases d'appui des GIPATO contre une (1) seule base initialement prévue. De même pour la poursuite de la mise en œuvre de la Galerie virtuelle, le centre de ressource pays (CRP), a été renforcé en matériel informatique avec un financement du CODEPA.

S'agissant du volume des investissements alloués au développement de l'artisanat, l'objectif a été également atteint et largement dépassé. Un progrès a été réalisé en 2014. Le Gouvernement s'était engagé à allouer chaque année au moins 200 millions de francs Cfa (selon le scénario de référence) ou 250 millions de francs Cfa (selon le scénario accéléré). En 2014, le volume des investissements alloués au développement de l'artisanat est de 611 millions de francs Cfa dépassant largement l'objectif fixé.

En marge de l'atelier de la formation des guides et scouts à Lomé

Le District 18 du Zonta International va insister sur les violences faites aux femmes

Sous le patronage de la section Onu Femmes des Nations Unies, le 4^{ème} atelier de formation des guides et scouts se tient à Lomé du 24 au 26 janvier 2016. Avec la présence effective du Gouverneur 2014-2016 du District 18 du Zonta International, Mme Hortense Chékété. Lequel District couvre une vingtaine de clubs en Afrique localisés en Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Ouganda, Burkina Faso et Sénégal. A l'occasion, au nom du Zonta International qui lutte pour l'autonomisation des filles et des femmes à travers le monde, le principal message de Mme Hortense Chékété aux participants va être axé sur la lutte contre les violences faites aux femmes et en lien avec une résolution de la 22^{ème} conférence tenue à Cotonou, les mariages précoces en milieu scolaire qui ont atteint des proportions inquiétantes et inadmissibles dans la plupart des pays du District 18. Surtout que, en 2013-2014, environ 5.076 cas de grossesse sont enregistrés dans l'un des Etats membres et que, parmi ces cas, on a dénombré environ 1/10 de fillettes âgées seulement de 8 à 10 ans. Dans la foulée de la réunion de Lomé, il est annoncé des visites de courtoisie aux autorités notamment la ministre de l'Action sociale. Les clubs réunis à Lomé seront aussi amenés à visiter quelques-unes des réalisations au Togo.

Comme tous les autres clubs Zonta, les clubs du Togo mènent des actions sur le terrain en faveur des populations et particulièrement des femmes. Pêle-mêle, on peut noter la réhabilitation des salles de classe à l'EPC d'Aképe, la

construction d'un forage à Défalé, le don de tables bancs pour l'équipement des salles de classe, des bourses d'étude pour maintenir et soutenir les filles à l'école, la distribution de fournitures scolaires aux élèves méritants en fin d'année, la sensibilisation sur le VIH/SIDA en milieu scolaire, l'équipement de dispensaires en mobiliers et matériels médicaux à Sévagan, Aného, Massékopé et Mango, la réhabilitation du logement infirmier du dispensaire de Sévagan, l'assistance ponctuelle aux sinistrés, aux démunis, aux nécessiteux et à diverses autres associations, etc. Sans oublier l'organisation de conférences de sensibilisation et de formation sur les concepts "femme et santé de la reproduction", "VIH/SIDA et maladies sexuellement transmissibles", "équité et genre", "violences faites aux femmes". Le tout, forcément, grâce à des partenaires comme «A FUTURE FOR TOGO», la clinique Biasa, PSI ou ATBEF.

En rappel, le Zonta International est une ONG de service, interprofessionnel, apolitique et non confessionnel. Il regroupe des femmes et des hommes du monde entier qui exercent des responsabilités dans l'administration, le commerce, l'industrie et les professions libérales. Le but commun est d'améliorer, de promouvoir et d'autonomiser la situation légale, professionnelle, politique et économique des femmes à travers le monde. Le Zonta est présent dans plus de 70 pays et a plus de 34.000 membres. Ses membres sont en majorité des femmes, mais quelques hommes en font aussi partie. Le Zonta a trois

projets de service international par biennale et un nombre de bourses permanentes qui sont soutenus et financés par 1400 clubs Zonta. Et c'est le continent africain qui bénéficie de la majorité des projets services du Zonta International : projet fistule au Liberia, lutte contre les mariages précoces au Niger, lutte contre l'excision au Burkina... La plupart des projets sont étudiés et pilotés par les Nations Unies et les agences comme UNFPA, UNICEF, UN WOMEN. Les projets et bourses du Zonta International bénéficient aux femmes, aux filles et aux enfants, particulièrement à travers les organisations éducatives. Avec son statut d'ONG avec voix consultative auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU, le Zonta a des observateurs auprès des Nations Unies, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'Organisation internationale du travail et du Conseil de l'Europe. Le Zonta International a des représentants aux Nations unies. Il s'est engagé sur le principe que les droits des femmes font partie intégrante des droits de l'être humain. A ce titre, il a souvent fourni des membres pour les groupes de travail avec les experts de l'ONU sur la problématique des femmes. Le Zonta a son siège à Chicago. Au plan mondial, le Zonta s'organise en Zone appelée District. Chaque District délimite une zone géographique constituée de Club Zonta et officie par un Gouverneur. La Zone Afrique qui compte une vingtaine de clubs dans 8 pays représente le District 18. Le Togo compte deux clubs Zonta : le Zonta Club de Lomé créé en 1988 et le Zonta Club Lomé Millennium créé en 2002.

Pour des actions de prévention de conflits dans la sous région Le Togo et la Communauté Sant'Egidio signent un accord de siège

Un accord de siège a été conclu lundi à Lomé entre Sant'Egidio et le gouvernement togolais. Les documents officiels ont été signés par Roberto Zuccoli, porte-parole de la Communauté et Robert Dussey, le chef de la diplomatie togolaise.

La Communauté de Sant'Egidio est née à Rome en 1968, au lendemain du Concile Vatican II. C'est aujourd'hui un mouvement de laïcs auquel participent plus de 50.000 personnes, investies dans l'évangélisation et dans la charité à Rome, en Italie et dans plus de 70 pays, indique le cabinet de Robert Dussey. Inspirée par le dialogue de Vatican II, la Communauté a mené de nombreuses actions de médiation politique à travers le monde (Côte d'Ivoire, Mozambique, Algérie, Liban, Guatemala, Burundi). Elle est à l'origine d'un rapprochement, dès 2006, entre Faure Gnassingbé et l'opposant historique Ghrist Olympio, présentement officiellement. Robert Dussey lui-



Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères (au milieu) avec les représentants de la Communauté Sant'Egidio

même a été membre de la Communauté jusqu'à son accession à des fonctions officielles.

Sur nommée 'la petite ONU du Trastevere' (du nom du quartier de Rome où elle est implantée), Sant'Egidio est devenue au fil des années une experte en négociations de paix et un des canaux de la 'diplomatie de l'ombre' du

Vatican. Mais la mission première de cette communauté catholique reste son engagement auprès des pauvres et des exclus. «L'accord de siège avec le Togo nous encourage à renforcer nos actions dans la prévention des conflits dans la sous-région ouest-africaine afin de consolider la paix», a déclaré Roberto Zuccoli.

FOOTBALL / FTF

Les textes de la fédération adoptés à l'unanimité

Les membres de la Fédération Togolaise de Football ont adopté, mercredi, à l'unanimité les nouveaux textes proposés par le Comité de Normalisation de la Fédération Togolaise de Football au cours d'un congrès extraordinaire tenu Lomé, en présence des officiels de la FIFA et de la CAF, notamment Constant Omari Selmani et Maître Prosper Abega.

Hervé A.

Pour arriver à ce vote, le nouveau Comité Exécutif dirigé par le président Horacio Freitas a dû faire un certain nombre de concessions aux membres. «Les amendements de fond proposés par les acteurs ont été analysés à la lumière de la réglementation de la FIFA et validés avec le concours des Experts de la FIFA et de la CAF ainsi que de la Division Juridique de la FIFA et ont été intégrés dans la monture définitive qui a été soumise à l'examen pour adoption», a expliqué Yves Bété, le Secrétaire Général du CN.

Désormais, ce sont 53 délégués qui participeront au Congrès de la FTF avec droit de vote, à savoir 12 clubs de première division avec une voix chacun, 12 clubs de deuxième division avec une voix chacun, 6 ligues régionales avec 4 voix chacune et 5 groupements de corps de métiers avec une voix chacun.

«Le Congrès est composé des représentants des différents membres du football sans qu'aucune catégorie des membres ne détienne une majorité sur l'autre par rapport au corps électoral», a précisé Yves Bété.

Autre nouveauté très importante, les membres des commissions juridictionnelles et électorales seront désormais élus



par le Congrès. «Les commissions doivent être composées en veillant à ce que leurs membres disposent dans l'ensemble des connaissances et des aptitudes requises pour leur fonction ainsi qu'une expérience spécifique leur permettant d'effectuer correctement leurs tâches», précisent les Statuts.

Les délégués ont également voté le maintien du nombre de membres du Comité Exécutif à 12 au lieu des 13 qui leur ont été proposés, tout en acceptant que le nouveau exécutif comporte au moins une femme.

Enfin, le Congrès a approuvé la limitation de mandats à trois, mettant fin au principe de non limitation des mandats consacré par les anciens statuts de la FTF. Toutefois, le verrou de la limitation

d'âge (70 ans) a été sauté. «Cette disposition s'aligne sur les nouvelles réformes que le Congrès de la FIFA adoptera en février prochain. C'est une avancée considérable qui a été proposée par la Commission des Réformes de la FIFA. Les délégués togolais l'ont trouvée judicieuse», a ajouté Yves Bété.

Outre les Statuts, les délégués ont adopté le Règlement du Congrès, le Code Electoral, le Code d'Éthique et le Règlement Financier.

Présent à la cérémonie d'ouverture et de clôture de ce Congrès extraordinaire, M. Franck Missite, Directeur de Cabinet, représentant le ministre en charge des Sports a exhorté les acteurs du football à travailler ensemble afin d'abattre les

barrières et embûches que constituent les conflits de compétence, de personnes et d'autres clivages générationnels.

«Notre département, dans l'esprit du pouvoir de délégation qu'il a accordé aux fédérations sportives nationales pour la gestion, la pratique, le développement et la promotion des activités physiques et sportives, en appelle à tous les acteurs du mouvement national à respecter les engagements qui nous lient pour une cohabitation sincère et le respect mutuel des responsabilités de chacun», a-t-il insisté.

Le Congrès extraordinaire d'adoption des textes ouvre désormais la voie à la tenue du Congrès électif prévu pour le 13 février 2016.

Swansea tape du poing sur la table pour André Ayew

Il n'a pas encore achevé sa première saison en Premier League qu'il affle déjà les dubs anglais. Arrivé à Swansea l'été dernier, André Ayew (26 ans) s'est rapidement imposé comme une pièce maîtresse de l'effectif des Swans. Auteur de 7 buts et de 1 passe décisive en 21 rencontres de championnat, le Ghanéen accumule des couronnes, dont les Black Cats de Sunderland. Les pensionnaires du Stadium of Light sont d'ailleurs revenus à l'assaut avec une nouvelle offre.

Un intérêt qui a laissé les dirigeants gallois de marbre. C'est en tout cas ce qu'a fait savoir Alan Curtis (ex-coach par intérim toujours dans le staff après la nomination de Guidolin). «Nous ne voulons perdre aucun joueur, mais nous essayons d'en recruter. Je ne savais pas qu'il existait une première offre (de Sunderland pour Ayew). En tout cas, personne ne m'en a parlé. Mais nous n'envisageons pas l'hypothèse de laisser partir André. C'est un grand joueur chez nous», a-t-il déclaré dans des propos relayés par la BBC.

Lié à Swansea jusqu'en 2019, André Ayew n'est donc pas près de plier bagage cet hiver. Une nécessité pour la formation galloise dix-septième du classement de Premier League désireuse de conserver ses meilleurs éléments afin d'assurer son maintien. En revanche, il sera peut-être compliqué de retenir Ayew l'été prochain, même si les Swans réaliseront quoiqu'il arrive une belle opération financière avec un joueur arrivé librement en provenance de l'Olympique de Marseille.

La Premier League et la Serie A s'arrachent Imbula !

Le FC Porto est habitué à réaliser de sacrées plus-values. Un peu moins à lâcher de gros chèques pour recruter. Cela ne lui réussit vraisemblablement pas, en tout cas dans le dossier Imbula.

Plus gros transfert de l'histoire du club portugais qui a déboursé 23 M€ au total, le milieu de terrains s'avère être un flop en Liga Sagres, avec seulement 8 titularisations en championnat. De son côté, Imbula considère avoir été mal compris et intégré au sein des Dragões et souhaite changer d'air. Porto ne le retiendra pas s'il reçoit une offre intéressante.

Selon L'Equipe, quatre clubs anglais sont très intéressés : Southampton, West Bromwich Albion, Aston Villa et Stoke City. Et ce serait ce dernier club qui serait le plus chaud, en étant prêt à formuler une proposition de 25 M€. Classée 7e de Premier League, la formation dirigée par Mark Hughes présente des arguments sportifs intéressants.

Toutefois, selon nos informations, elle n'aurait pour l'instant pas lâché d'offre ferme, mais seulement une demande de prêt il y a quelques jours. Une première approche avant une véritable offensive ?

Malgré une dause libératoire de 50 M€, Porto serait prêt à le céder contre un peu moins de 30 M€, histoire d'au moins rentrer dans ses frais. Selon nos informations, un club est passé à l'action hier dans ce dossier. Il s'agit de Naples, qui a transmis une offre de 23 M€ aux dirigeants de Porto.

La somme est intéressante et pourrait déclencher des négociations entre les deux parties. Malgré 6 mois délicats, Imbula intéresse de nombreux clubs, attirés par son grand potentiel et son âge (23 ans). Comme l'été dernier, l'ancien Marseillais va devoir faire un choix sur le mercato. Il aura juste un peu moins droit à l'erreur cette fois-ci.

FOOTBALL

Roberto Carlos : «J'ai l'objectif de devenir un jour sélectionneur du Brésil»

Roberto Carlos fait partie des figures du football brésilien et du Real Madrid. Outre ses nombreux titres avec le géant merengue, il a disputé quatre Coupes du Monde de la FIFA sous le maillot auriverde et a atteint le pinacle de sa carrière en triomphant à Corée/Japon 2002.

Quels souvenirs gardez-vous des Coupes du Monde de la FIFA que vous avez disputées ?

J'ai intégré la sélection à partir de 1991. J'étais dans la liste de 23-26 joueurs pour États-Unis 1994, mais Parréira a estimé que j'étais trop jeune et qu'il y avait déjà Ronaldo dans l'effectif. En 1998, nous sommes arrivés en finale et nous avons perdu 3:0 contre la France. En 2002, j'ai vécu le plus grand moment de ma carrière en remportant la Coupe du Monde avec le Brésil, un pays où l'on est toujours tenu à la victoire. De tous les moments que j'ai vécus avec la sélection, c'est le plus grand. Ensuite, en 2006, nous avons été sortis en demi-finale... Ou en quart... Mais bon, tout ce dont j'avais rêvé, je l'ai vécu.

Décrivez-nous l'instant où vous avez brandi la Coupe.

Je ne l'ai pas brandie. J'ai une photo de moi en train d'embrasser le trophée. Tous les capitaines brandissent le trophée, mais sur cette

photo, on a l'impression que je suis en train de tenir un bébé. Je l'ai encadrée chez moi, sur un mur de mon musée. Elle compte beaucoup à mes yeux. Être champion du monde sous le maillot de son pays, donner du bonheur à des millions de supporters du Brésil et d'autres pays qui aiment le football brésilien, ça représente beaucoup. J'aime beaucoup cette photo de moi en train de tenir la coupe, en sachant toute l'importance qu'elle a.

Existe-t-il aujourd'hui un tireur de coups francs qui vous ressemble ?

Cristiano Ronaldo. Il frappe le ballon différemment. Moi je frappais avec l'extérieur ou l'intérieur du pied. Cristiano frappe davantage avec le cou de pied, ce qui fait plonger la balle très brusquement. Qui d'autre ? Les bons tireurs de coups francs sont rares. Quand j'étais à Delhi, j'ai beaucoup travaillé avec mes joueurs mais ils avaient du mal à frapper. Tout le monde n'a pas les qualités

nécessaires.

Comment se présente votre avenir ?

Si je fais bien mon travail avec mon club actuel, je suis sûr que beaucoup de clubs voudront Roberto Carlos comme entraîneur. Je suis un entraîneur moderne pour ce qui est des entraînements. J'apprends beaucoup, je regarde beaucoup de séquences, je suis de nombreux championnats dans le monde... Mais je ne brûle pas les étapes. J'ai l'objectif de devenir un jour sélectionneur du Brésil. Pour cela, il faut que j'écrive mon histoire en club. J'ai bien commencé en Turquie, j'ai bien commencé en Russie et j'ai fait du bon travail en Inde.

Qui est votre modèle en tant qu'entraîneur ?

J'ai eu beaucoup de grands entraîneurs. Je crois que Guus Hiddink et Vicente del Bosque sont ceux qui se rapprochent le plus de mon style. Je suis plutôt le genre

d'entraîneur proche de ses joueurs, qui ne se prend pas trop au sérieux. Je ne suis pas un professeur, je suis Roberto Carlos. Je veux gagner avec mes joueurs et que mes joueurs fassent bien leur travail pour moi. Je cite Hiddink parce que nous avons le même type de travail : nous faisons les bases.

Que pensez-vous du travail qu'est en train d'effectuer le Qatar en vue de la Coupe du Monde de la FIFA 2022™ ?

Tout est grandiose. Le Qatar est en train de monter une très belle structure pour la Coupe du Monde. J'ai joué à Corée/Japon, mais les sites étaient très distants les uns des autres. Il fallait arriver la veille pour les matches et changer sans cesse d'hôtels. Au Qatar, il n'y a qu'une heure maximum de métro ou 40 minutes en voiture entre les stades et les hôtels. Pour moi, le Qatar va organiser la plus grande Coupe du Monde de l'histoire grâce à l'infrastructure dont il dispose.



troisième meilleur joueur du monde. Je crois qu'il va vite devenir le meilleur du monde car il progresse très vite. Quand Messi a été indisponible, Neymar a pris ses responsabilités et il a magnifiquement joué.

Et Zinedine Zidane ? Comment le voyez-vous parti au Real Madrid ?

L'expérience qu'il a acquise au Casilla est importante mais l'équipe première, c'est autre chose. Il a très bien commencé et il est entouré de personnes très compétentes qui vont l'aider. Je lui souhaite la plus grande réussite car tout ce qu'il a fait dans le football est phénoménal. Il a toujours décroché des victoires et des titres, c'est ça la mentalité de Zizou. Je crois que le Real doit oublier le passé récent. Avec Zidane, c'est une équipe heureuse, une équipe qui s'amuse sur le terrain, avec des joueurs qui montrent qu'ils sont amis, une équipe qui écoute Zizou quand il parle. Les supporters doivent être patients car il doit construire l'équipe autour des joueurs auxquels il fait confiance. Ensuite, les titres viendront naturellement. (fifa.com)

Allez-vous assister à cette Coupe du Monde ?

Bien sûr. J'essaierai d'aller voir tous les matches car c'est très simple de se rendre d'un stade à l'autre. C'est possible de voir deux ou trois matches par jour. Je vais m'organiser pour y arriver.

Que pensez-vous de Neymar ?

En tant qu'ancien joueur et qu'entraîneur, je pense qu'il progresse très vite. Il est arrivé à Barcelone, il s'est adapté très rapidement et maintenant, il est le

D'après la Banque centrale sur la Balance des paiements

Le taux de couverture de l'indépendance économique du Togo en régression en 2014, à 59,9%

La balance commerciale du Togo est structurellement déficitaire. En 2014, le déficit s'est établi à 438.394 millions, en aggravation de 1,9% par rapport aux 430.047 millions de l'année 2013. Cette évolution résulte d'un repli de 12,8% des exportations, amoindri par la régression de 7,5% des importations, vient de souligner la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Le taux de couverture, mesurant l'indépendance économique d'un pays à travers sa capacité à couvrir ses importations par ses exportations, est passé de 63,6% en 2013 à 59,9% en 2014. Le degré d'ouverture commerciale, mesurant le niveau des échanges d'une économie avec le reste du monde, se situe à 38,7% en 2014, contre 46,8% en 2013. Le degré d'ouverture commerciale du Togo sur l'extérieur s'est détérioré de 8,1 points de pourcentage en 2014, en liaison, d'une part, avec un repli de la demande en provenance de l'extérieur et, d'autre part, avec la baisse des besoins en produits importés, en particulier les produits énergétiques.

De manière générale, selon la Banque centrale, les exportations de biens du Togo au titre de l'année 2014 s'élevaient à 655.465 millions, en baisse de 12,8% par rapport aux 751.919 millions enregistrés en 2013. Ces exportations se composent de marchandises générales (constituées des marchandises recensées en commerce spécial, auxquelles s'ajoutent celles faisant l'objet de mouvements d'entrepôts et les ajustements pour se conformer aux concepts de balance des paiements) pour 634.753 millions et de ventes d'or non monétaire pour 20.712 millions. Au cours de l'année sous revue, il n'y a pas eu d'exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international.

Les marchandises générales exportées sont élevées en 2014 à 634.753 millions, en régression de 13,0% par rapport aux 729.300 millions de 2013. Ces niveaux d'exportation résultent des données du commerce général produites, sur la base des statistiques douanières, par l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), sur lesquelles des ajustements sont opérés pour tenir compte des spécificités des statistiques de balance des paiements.

Les opérations en commerce général se sont élevées à 335.396 millions, en baisse de 40,6% par rapport aux 564.928 millions de 2013. Les ajustements se sont chiffrés à 299.358 millions en 2014, en augmentation de 82,1% par rapport aux 164.371 millions de 2013. Ces ajustements ont concerné, entre autres, les écarts relevés entre les données douanières et celles des opérateurs économiques au titre des principaux produits d'exportation, ainsi que l'estimation du commerce non contrôlé et la prise en compte de l'exportation de l'électricité. La régression des exportations en 2014 est impulsée essentiellement par tous les groupes de produits (produits agricoles, miniers, pétroliers, industriels et autres).

Les exportations de produits agricoles du Togo portent sur les

produits de rente traditionnels (cacao, café et coton fibre), les produits alimentaires d'origine végétale (céréales, farines, piments, épices, légumes et fruits), ainsi que d'autres produits (graines de coton, bois, autres oléagineux, etc.). En 2014, ces exportations sont chiffrées en valeur à 62.273 millions, en baisse de 25,1% par rapport aux 83.123 millions commercialisés en 2013. Cette régression est induite principalement par les produits alimentaires d'origine végétale, souligne la Banque centrale. La forte diminution des exportations des produits alimentaires d'origine végétale est essentiellement portée par les oléagineux, notamment les huiles de palme et fractions, non chimiquement modifiées à destination du Niger, du Ghana, du Burkina et du Sénégal, en relation principalement avec la baisse de la demande.

En 2014, les exportations de cacao ont généré des recettes de 14.443 millions pour le Togo, en hausse de 94,1% par rapport aux 7.442 millions enregistrés une année plus tôt. Le volume exporté a également progressé de 57,1% en passant de 6.123 tonnes en 2013 à 9.617 tonnes une année plus tard, en liaison avec l'accroissement de 63,3% de la collede au cours de l'année 2014, qui est passée de 6.297 tonnes en 2013 à 10.285 tonnes une année plus tard, suite à la reprise de l'entretien des vergers dans le cadre du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA), qui vise, entre autres, la redynamisation des cultures d'exportation. Cependant, il y a lieu de faire remarquer que le volume exporté en 2014 n'a pas atteint le niveau de 12.436 tonnes obtenu en 2011, en raison du vieillissement des arbres. Cette évolution est en rapport avec la hausse de 23,6% du prix moyen du cacao qui passe de 1.215 FCFA le kilogramme en 2013 à 1.502 FCFA le kilogramme en 2014. En 2014, les dents du Togo ont été les pays de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Pays-Bas), la Chine et la Malaisie.

En 2014, les recettes d'exportation de café se sont inscrites en augmentation de 46,7% en s'établissant à 7.844 millions, contre 5.346 millions en 2013, en liaison avec la hausse de 43,5% du volume exporté, en phase avec l'accroissement de 56,9% de la production au cours de l'année 2014, du fait d'un entretien plus accru des vergers, avec l'appui technique du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA). Le prix moyen de cession a également progressé de 2,3% pour s'établir à 998 FCFA le kilogramme en 2014, contre 975 FCFA le kilogramme une année plus tôt. En 2014, les dents du Togo ont été les pays de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, France, Italie et Pays-Bas), la Suisse, le Maroc et le Sénégal.

La valeur des exportations de coton-fibre a enregistré une baisse de 3,8% en se chiffrant à 28.615 millions en 2014, contre 29.751 millions en 2013. Cette évolution est liée à la diminution de 6,0% du volume exporté, en relation avec les aléas climatiques qui ont agi défavorablement sur la production, en dépit de l'engouement des cotonculteurs suite aux mesures prises par les autorités pour redynamiser le secteur. Toutefois, le

prix moyen de cession a augmenté de 2,3% pour se situer à 904 FCFA le kilogramme, contre 884 FCFA le kilogramme une année plus tôt. En 2014, le coton a principalement été écoulé vers l'Asie (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Taiwan, Vietnam, Bangladesh, Pakistan et Philippines), l'Union européenne (Espagne, France et Portugal), la Tunisie et le Maroc.

En dehors des produits de rente traditionnels, le Togo a exporté en 2014 diverses matières premières d'origine végétale, notamment des graines de coton et du bois. Les exportations de ces autres matières premières agricoles ont fléchi de 39,4% en s'établissant à 1.550 millions en 2014, contre 2.559 millions en 2013. Les graines de coton ont été écoulées vers le Burkina, le Niger, la Grèce, la Turquie, l'Italie et l'Indonésie. Le bois a été exporté vers l'Asie (Chine, Inde, Vietnam, Singapour), l'UEMOA (Bénin, Burkina, Niger), la France et l'Allemagne.

Les autres produits d'origine végétale exportés par le Togo se composent essentiellement d'oléagineux, de céréales et farines, de piments et épices, de légumes et fruits ainsi que de fleurs et boutures. En 2014, les exportations de ces produits sont en repli de 74,2% en s'établissant à 9.820 millions, contre 38.024 millions en 2013. Cette évolution est induite essentiellement par la régression des exportations des produits oléagineux ainsi que de légumes et fruits, en relation principalement avec la baisse de la demande en provenance de l'extérieur. Pour les oléagineux, il s'agit des réexportations des produits importés, entre autres, de la Malaisie. Les oléagineux ainsi que les légumes et fruits ont été écoulés principalement vers la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Sénégal), la CEMAC (Cameroun, Gabon), l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, Grèce, Pologne), la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Malaisie, le Swaziland, le Singapour, la Tunisie, la Turquie, le Vietnam et l'Israël. Les céréales et farines ont été exportées vers la CEDEAO (Bénin, Burkina, Niger), la CEMAC (Gabon, Centrafrique) et l'Union européenne (Belgique, Espagne, France, Grande Bretagne).

Les exportations de produits miniers du Togo portent principalement sur le phosphate, leinker et le minerai de fer. En 2014, elles ont globalement diminué de 24,4%, en s'établissant à 86.355 millions, contre 114.152 millions en 2013.

En valeur, les exportations de phosphates ont régressé de 19,3% en 2014 en passant de 68.187 millions à 55.056 millions, en liaison particulièrement avec le repli de 21,9% du prix moyen de cession, suite à la baisse du cours mondial et à l'échec des négociations entreprises par la société productrice, visant une revalorisation du prix de vente du produit. En revanche, le volume exporté s'est accru de 3,4%, en raison de l'orientation favorable de la demande. En effet, la production de phosphates au titre de l'année 2014 a enregistré une baisse de 8,6% en s'établissant à 1.108,8 milliers de

tonnes, contre 1.213,7 milliers de tonnes en 2013, en rapport avec les interruptions de la production, suite à l'effet cumulé des mouvements de grève qu'a connus la branche et des pannes observées sur certaines chaînes de production. Au plan de la répartition du marché, l'Inde est le principal client du Togo en 2014, suivie de la Pologne et l'Allemagne.

En valeur, les exportations deinker s'établissent à 28.371 millions en 2014, en régression de 34,7% par rapport aux 43.450 millions enregistrés en 2013. Cette évolution est principalement induite par la baisse de 38,5% de la quantité exportée, du fait du repli de 8,0% de la production. La diminution de la production deinker en 2014 est liée, entre autres, à de fréquentes pannes relevées sur les outils de production. Quant au prix moyen de vente, il s'est inscrit en hausse de 6,2% pour ressortir à 44.785 FCFA la tonne, contre 42.184 FCFA la tonne une année plus tôt. En 2014, le Bénin, le Niger et le Ghana ont été les pays importateurs duinker togolais.

En valeur, les exportations de minerais de fer se sont chiffrées à 2.928 millions en 2014 pour un volume de 88.575 tonnes avec un prix moyen de 33.053 FCFA la tonne, contre respectivement 2.514 millions, 87.588 tonnes et 28.707 FCFA en 2013.

En 2014, le Bénin, le Niger et le Ghana ont été les pays importateurs duinker togolais.

Les produits industriels exportés par le Togo se composent essentiellement de ciment, de produits sidérurgiques, de produits alimentaires, de textiles, de produits chimiques et de matériels de transport. En 2014, la valeur des exportations de produits industriels s'est chiffrée à 146.166 millions, en régression de 46,1% par rapport aux 270.983 millions de 2013, en raison principalement de la baisse enregistrée au niveau de tous les groupes de produits.

Les recettes d'exportation de ciment ont régressé de 50,4% en 2014 en s'établissant à 19.105 millions, contre 38.530 millions une année plus tôt, suite à la baisse de 50,4% des quantités exportées, dans un contexte de quasi-stabilité du prix moyen de cession. La baisse de 50,4% des

exportations en volume de ciment en 2014 est liée, entre autres, à la diminution de 6,7% de la production, en rapport avec les pannes répétitives sur certaines machines dans deux (2) des trois (3) cimenteries en activité dans le pays. Par ailleurs, du fait de la volonté des Autorités nationales de satisfaire la demande locale. En effet, avec les grands travaux d'infrastructures, notamment au Port Autonome de Lomé (PAL), avec la construction du 3^{ème} quai et de la darse, les ventes locales du ciment se sont accrues de 15,4%, dans un contexte de repli de la production. Les pays acheteurs de ciment togolais en 2014 sont les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Mali et Niger).

Les produits sidérurgiques rassemblent les métaux et ouvrages en métaux, principalement, les matériaux de construction comme les fers à béton et les tuyaux galvanisés en fer, en acier, en fonte ou en cuivre. En 2014, les exportations de produits sidérurgiques ont diminué de 2,7% en s'établissant à 19.191 millions, contre

19.719 millions en 2013, en liaison avec la baisse des réexportations des fils de machine en fer ou en acier non allié, de la profilée en fer ou en acier non allié ainsi que des produits laminés plats en fer ou acier non allié. Ces produits ont été écoulés principalement vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Mali), le Tchad, Sao Tomé-et-Principe, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Inde.

Les produits des industries alimentaires couvrent notamment les farines de froment, les huiles raffinées, les boissons, les sucres et sucreries ainsi que les préparations à base de viande. Les exportations de produits des industries alimentaires ont enregistré une diminution de 27,5% en s'établissant à 24.862 millions en 2014, contre 34.301 millions en 2013. Ces produits ont été exportés vers les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger), le Ghana, les Pays-Bas et la Chine.

En 2014, les exportations de ces produits se sont chiffrées à 27.316 millions, en baisse de 39,4% par rapport aux 45.063 millions

enregistrés une année plus tôt, où un accroissement de 95,5% avait été noté. Cette évolution est imputable essentiellement aux tissus et étoffes de coton ainsi qu'aux articles de la friperie. Ces produits ont été essentiellement exportés vers les pays de la CEDEAO (Burkina, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigeria), le Gabon, le Congo et les Etats-Unis.

Les produits chimiques rassemblent notamment les engrais, les savons, les peintures et les produits de beauté. Les exportations de ces produits ont régressé de 50,1% en passant de 44.326 millions en 2013 à 22.113 millions une année plus tard, en relation avec le repli de la demande en provenance de certains pays de la CEDEAO, notamment le Burkina (-7.100 millions), le Nigeria (-4.725 millions), le Ghana (-4.175 millions) et le Bénin (-2.870 millions). En 2014, les clients du Togo sont essentiellement les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Ghana, Mali, Niger et Nigeria).

Les autres produits manufacturés exportés par le Togo concernent particulièrement les sacs, les sachets et autres articles plastiques. Les exportations de ces produits ont régressé de 48,3% en s'établissant à 19.483 millions en 2014, contre 37.676 millions en 2013. Cette évolution est induite notamment par les exportations de sacs et sachets d'emballage ainsi que de perruques, barbes, sourcils, dents, mèches et ouvrages en cheveux. Ces produits ont été essentiellement écoulés vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Ghana, Mali, Niger, Nigeria).

Les exportations d'or non monétaire concernent l'or non détenu comme avoir de réserve et traité comme toute autre marchandise. Les transactions sur ce produit enregistrées au cordon douanier ont régressé de 3,6% en passant de 21.484 millions en 2013 à 20.712 millions une année plus tard. Le volume exporté a également diminué de 3,5% avec 20,6 tonnes exportées, contre 21,3 tonnes en 2013. Ces transactions sont essentiellement des réexportations en provenance du Ghana, le Togo n'étant pas producteur d'or. Ce produit a été essentiellement écoulé vers la Suisse, le Liban, la Turquie et les Emirats Arabes Unis.

Sur le corridor Lomé-Cinkassé-Ouagadougou

78,6 milliards Cfa de la BID pour la route Adou-Kara, reliant au Togo au Burkina

La Banque islamique de développement (BID) a débloqué une enveloppe de 131 millions de dollars (autour de 78,6 milliards de francs Cfa) dans le cadre du projet de construction de la route Adou-Kara (110 km) reliant le Togo au Burkina Faso, a appris APA auprès de la représentation de la banque à Ouagadougou. Connue sous l'appellation "Corridor UEMOA CU9", cette route relie les cinq régions du Togo et permet au niveau régional, grâce au tronçon Lomé-Cinkassé-Ouagadougou, de permettre au Burkina Faso d'accéder directement au Port de Lomé, explique la même source. Le financement fait partie de trois conventions signées,

mercredi à Jeddah, en Arabie Saoudite, par le chef de l'Etat Faure Grangssingbé.

Ce projet multinational Togo/Burkina Faso, de réhabilitation de route et de facilitation des transports sur le corridor CU9 Lomé-Ouagadougou, s'inscrit dans le cadre du Programme d'actions communales des infrastructures de transports routiers (PACITR) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le corridor CU9, long d'environ 975 km, est composé de tronçons avec des niveaux de service différents.

Outre le fait d'aider le Togo à améliorer le niveau de service de cette

infrastructure routière stratégique et à augmenter l'efficacité et la sécurité routières, "le projet assurera en même temps, l'intégration entre le Togo et ses pays voisins enclavés" a déclaré Ahmed Mohamed Ali, le président de la BID.

Le projet, dont le coût total est estimé à 125,02 millions de dollars, comporte la construction d'une route longue de 110 km, la supervision des services de consultation et de construction, l'appui à l'Unité de gestion du projet (UGP), des mesures d'ordre environnemental et social représentant la contribution du gouvernement, l'audit financier et l'atelier de démarrage et la visite de familiarisation, a indiqué Chine nouvelle.

Difficile lutte contre le travail des enfants

La pauvreté y joue un grand rôle

Etonam Sossou

Sélon, 14 ans, a quitté l'école il y a deux ans sans terminer le cycle du primaire. Dans un garage de Lomé, il s'échine bute seul depuis des heures à démonter le siège d'une vieille bagnole. «Je n'ai pas de salaire, mais quand le client paye le patron pour un travail que j'ai fait, ce dernier me donne quelque chose pour manger. Originaire d'Atakpamé, Fafa, 21 ans, se souvient encore du jour où une entreprenneuse de son village est venue la chercher pour la placer à Lomé. Elle n'avait alors que 14 ans : «Mes parents ont dit que j'étais désormais sa fille et qu'elle devait tout faire pour que je devienne quelqu'un de bien». Chez sa «tutrice», Fafa faisait le ménage, préparait et vendait du bouillon et allait souvent travailler chez les enfants mariés de sa patronne «sans être payée». Grondée, insultée, battue, et frappée par ces derniers un jour qu'il manquait 200 Fcfa dans

la recette des ventes de bouillon, elle a fini par partir. D'autres filles reçoivent environ 10.000 Fcfa. «La femme qui m'a amenée à Lomé avait promis de me payer 15 000 Fcfa, mais elle ne me donnait que 5 000 Fcfa et gardait le reste», regrette Liliane, 17 ans, venue il y a 3 ans d'un village du Nord-Ouest de Notsé. «Ce qui m'énerve le plus, c'est quand les enfants m'envoient faire leurs commissions, même quand je voulais me reposer». Après deux ans d'exploitation, elle a été renvoyée. «Mon plus grand regret, lâche-t-elle, c'est de n'avoir pas pu continuer l'école». Aujourd'hui, elle est trop âgée pour être acceptée dans une école publique. Pourtant, Pauline, entreprenneuse, est plutôt fière de son travail : «Les quinze filles de mon village que j'ai recrutées et placées dans des familles ont toutes réussi. Elles ont appris un métier ou trouvé un mari». Dans ces transactions, Pauline se présente comme (presque) totalement



désintéressée... «C'est gratuit, mais ceux qui ont besoin d'une fille de ménage me remettent souvent l'argent du transport pour moi et pour elle. Certains, satisfaits du travail de la fille, me donnent un peu d'argent en remerciement». Pour convaincre les familles et les enfants, Pauline avance des arguments du genre «si elles se comportent bien, elles trouveront facilement un mari ou un travail bien

payé».

La pauvreté des parents

Les parents se soucient de l'avenir de leurs enfants. Ils les livrent à l'exploitation parce que, souvent, ils espèrent assurer leur avenir. Seulement, on aboutit à une relation d'exploitation qui se masque derrière un rapport de parenté fictive ou biologique, ou derrière un rapport de protection.

Souvent fonctionnaires, ceux qui les emploient savent pourtant qu'ils sont en infraction par rapport au Code du travail. «Je lui paie 5.000 par mois, car elle m'a demandé de travailler gratuitement et de la

mettre en apprentissage en retour», avoue une enseignante qui a engagé une fillette de 12 ans. L'enfant a abandonné l'école pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans les milieux ruraux, bon nombre d'enfants cessent aujourd'hui d'être scolarisés. Ils trouvent facilement à s'entrebaucher comme personnel de maison parce qu'ils demandent peu en échange. La plupart d'entre eux travaillent uniquement pour être nourris tandis que d'autres perçoivent une somme d'argent souvent dérisoire. Un enseignant qui emploie une jeune domestique de 11 ans estime que ce système est une compensation. «Un fonctionnaire n'est pas suffisamment payé. C'est une chance pour lui de pouvoir engager un travailleur moins cher», explique-t-il. Il ajoute que ces enfants échappent ainsi à la famine. Un employé administratif partage cet avis. Pour lui, ces jeunes employés et leurs patrons sont en parfaite collaboration même si ces derniers savent qu'ils exploitent ces mineurs. «Moi aussi j'ai à mon service dans ma ferme un jeune garçon de 13 ans. Il garde mes vaches. Ce sont ses parents qui me l'ont demandé, car ils étaient démunis. Je le verse

un salaire mensuel de 5.000 Fcfa tout en sachant que c'est insuffisant. Mais je lui ai sauvé la vie!», se vantait-il.

Les enfants qui cessent de fréquenter l'école le font souvent à l'initiative de leurs parents qui ne sont plus capables de les nourrir. «Quand la fin du mois approche, la famille se réjouit. Ma fille ne va plus à l'école, mais avec ce qu'elle gagne je peux acheter au moins 2 kg de riz», confie Mamanvi Djanyi, 40 ans, venue toucher le salaire de sa fille, domestique à 13 ans. L'enfant gagne 10.000 par mois.

Certains enfants décident seuls de stopper leur scolarité. Dovi a abandonné l'école à l'insu de sa tutrice. Cette orpheline de 14 ans ne pouvait plus supporter la pauvreté dans laquelle elle vivait «Je somnolais en classe à cause de la faim. Passer une journée sans manger était monnaie courante. Ma maîtresse me punissait tout le temps et je ne pouvais pas lui parler de ma situation, car je risquais d'être la risée de mes camarades de classe», explique-t-elle. C'est pourquoi elle a choisi de travailler comme domestique, même si elle a bien conscience d'être exploitée.

Rapport sur l'emploi dans le monde

Une augmentation de 2,3 millions de chômeurs en 2016

Chaque année, à l'occasion de la sortie de son rapport sur l'emploi dans le monde, l'Organisation internationale du travail (OIT) alerte sur la gravité et la durée de la crise économique, et annonce de nouveaux chômeurs. En vain, la situation ne change guère. L'édition 2016, publiée mardi 19 janvier à Genève, prédit une augmentation d'environ 2,3 millions de sans-emploi en 2016, pour venir flirter à la fin de l'année avec le seuil des 200 millions de personnes (199,4 millions), soit 30 millions de plus qu'avant la crise en 2007. Pour 2017, l'OIT prévoit encore 1,1 million de chômeurs supplémentaires.

Dans ce nouveau rapport, l'organisation mondiale, qui regroupe les représentants des gouvernements, du patronat et des



syndicats des 186 Etats membres, pointe un nouveau péril. La relative faiblesse de la croissance mondiale, 3,1 % en 2015 soit «un demi-point de pourcentage de moins que les projections faites un an plus tôt», qui s'explique par un net ralentissement observé dans les économies émergentes. «Le marché de l'emploi n'en a pas fini avec les conséquences de la crise économique. Le monde du travail va désormais devoir faire face à la détérioration de la situation dans les pays émergents et la baisse du prix des matières premières», a expliqué au Monde, le directeur général de l'OIT, Guy Ryder.

Pour Raymond Torres, directeur du département de la recherche à l'OIT et responsable du rapport sur l'emploi, «le rapport se veut plus alarmiste que les éditions précédentes, parce que la crise dure et que le retournement dans les pays émergents est violent, alors que les amortisseurs sociaux, qui avaient joué un rôle important dans les économies occidentales, y sont plus faibles».

Alors que les pays émergents avaient été moins touchés que les économies développées par la crise économique mondiale des années 2007-2008, ils connaissent aujourd'hui un fléchissement de leur activité. Au contraire des économies avancées qui ont vécu une croissance de l'emploi supérieure aux prévisions, notamment aux

Etats-Unis et dans certains pays d'Europe du Nord et d'Europe centrale, les taux de chômage restent toujours élevés en Europe du Sud. La forte baisse du prix des produits de base, notamment ceux liés à l'énergie, a une incidence forte sur certaines économies. «Il semblerait que la situation de l'emploi dans certains pays émergents, notamment ceux d'Amérique latine, et certains pays d'Asie (surtout la Chine) ainsi que dans un certain nombre de pays arabes exportateurs de pétrole, se soit aggravée ces derniers mois», expliquent les auteurs du rapport. Sans parler de la Russie et du Brésil

qui sont entrés dans une phase de récession.

En Chine, les politiques de soutien de la demande intérieure, par une politique de crédit à la consommation et à l'immobilier et par l'extension de la protection sociale, trouvent leurs limites, selon Raymond Torres. «Le cœur même de l'activité économique, la création d'emplois et la politique salariale, est touché et la Chine n'est plus en mesure de stimuler la demande par le crédit», avance-t-il. En 2015, pour la première fois en 25 ans, la croissance chinoise est tombée en dessous de 7%. La croissance de l'emploi en Amérique latine qui était, dans les années 2000-2007, de l'ordre de 2,5 % en moyenne annuelle, a fléchi pour n'être plus que de 1,5 % en 2015. En 2016, elle pourrait n'atteindre que 1,2%. «La détérioration se constate en nombre d'emplois créés et aussi dans la qualité de ces emplois», constate l'OIT. Car, et c'est le deuxième point sur lequel insiste le rapport, la précarisation de l'emploi ne cesse de progresser. Elle concernerait 1,5 milliard de personnes, soit plus de 46 % de l'emploi total. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, ce sont plus de 70 % des travailleurs qui occupent un emploi vulnérable. «La pénurie d'emplois décents pousse les gens à se tourner vers l'emploi informel qui se caractérise habituellement par une faible productivité, une maigre rémunération et aucune protection sociale. Cela doit changer», explique Guy Ryder. Les fermes connaissent 25 à 30 % de risques supplémentaires d'occuper un emploi vulnérable dans certains pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1304 DE LOTO BENZ DU 13 Janvier 2016

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ a été effectué ce mercredi 20 Janvier 2016 et porte le numéro 1305.

Au tirage précédent, des parieurs basés à KARA, ATAKPAME, BADOU, KOUGNHOU, ADETA et LOME ont remporté de nombreux gros lots.

Ainsi, les points de vente 10027 et 2002 basés respectivement à KARA et à ATAKPAME ont recensé chacun un lot de 750.000 F CFA.

Les opérateurs 2126, 20522 et 4102 situés à BADOU, KOUGNHOU et ADETA se sont démarqués par un gros lot de 1.250.000 F CFA et deux lots de 500.000 F CFA gagnés sur leurs sites.

Près de 32 millions de Francs ont fait le bonheur de plusieurs parieurs basés à LOME. En effet, un lot de 500.000 F CFA, trois lots de 750.000 F CFA, un gros lot de 1.000.000 F CFA, trois gros lots de 1.500.000 F CFA, un gros lot de 1.750.000 F CFA, un gros lot de 2.500.000 F CFA, un gros lot de 2.750.000 F CFA, un super gros lot de 3.250.000 F CFA, et un giga gros lot de 13.000.000 F CFA ont été gagnés sur les points de vente 9035, 5113, 50131, 60040, 30143, 6434, 30100, 60029, 5650, 30137, 60225, 90136 et 50332.

Achète à 200 F CFA, les tickets ZEM qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM et si tu trouves 3 fois le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot mentionné en dessous. «AVEC ZEM, PREND DE L'AVANCE»

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS!
BONNE CHANCE A TOUS!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1305 de LOTO BENZ du mercredi 20 Janvier 2016

Numéro de base

68

67

57

75

09

TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016

© 2015 TOGO CELLULAIRE / R. OUMBAHANG



LE LEADER

service client 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/Togocel

www.togocel.tg

certifié ISO 9001:2008

